



Conseil économique et social

Distr. générale
13 juillet 2020
Français
Original : anglais

Pour décision

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Deuxième session ordinaire de 2020

8-11 septembre 2020

Point 9 de l'ordre du jour provisoire*

Réponse de l'administration au rapport d'évaluation de l'UNICEF

Évaluation de la contribution de l'UNICEF à l'éducation dans les situations de crise humanitaire

Résumé

Le présent rapport fournit un aperçu de la réponse de l'UNICEF à l'évaluation de sa contribution à l'éducation dans les situations de crise humanitaire, réalisée en 2020. Il synthétise les efforts que l'UNICEF déploiera pour appliquer les recommandations.

Les éléments de décision soumis à l'avis du Conseil d'administration figurent à la section III.

* E/ICEF/2020/17.

Note : La version française du présent document a été établie dans son intégralité par l'UNICEF.



I. Aperçu général

1. L'évaluation de la contribution de l'UNICEF à l'éducation dans les situations de crise humanitaire visait à déterminer si l'organisation avait effectué les ajustements nécessaires pour améliorer son efficacité et son efficacité compte tenu de l'importance croissante de son action dans le domaine de la programmation humanitaire.

2. L'évaluation couvrait la période 2014-2018, à savoir l'intégralité du Plan stratégique de l'UNICEF pour 2014-2017 et la première année du Plan stratégique pour 2018-2021. Elle portait sur les travaux menés par l'organisation à tous les niveaux ainsi que sur l'ensemble des composantes définies dans le cadre des Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire. Ont également été évaluées les activités de plaidoyer politique, de renforcement des capacités, de consolidation des systèmes éducatifs, de gestion des connaissances et de création d'un environnement favorable.

3. L'évaluation a permis de tirer les conclusions suivantes :

(a) L'UNICEF a consolidé son rôle moteur dans les efforts de plaidoyer et les discussions engagés à l'échelle mondiale concernant l'éducation dans les situations d'urgence ;

(b) L'organisation a fortement contribué à l'évolution de l'architecture mondiale de l'éducation en situation d'urgence ;

(c) Elle a mis en place des programmes fondés sur des données probantes ;

(d) Elle a systématiquement pris en compte les questions de genre ;

(e) Elle a contribué de manière significative à la création et au renforcement des politiques et des capacités des gouvernements et des partenaires ;

(f) Elle a introduit l'innovation au niveau des pays ;

(g) Elle a apporté un appui supplémentaire lorsque cela était nécessaire ;

(h) Elle a endossé le rôle de prestataire de dernier recours et a souvent comblé les manques en apportant son aide dans des zones isolées et difficiles d'accès, en collaboration avec des partenaires locaux.

4. Les défis mis en évidence dans le cadre de l'évaluation sont les suivants :

(a) Les niveaux d'éducation autres que l'éducation de base n'ont pas été systématiquement considérés comme des enjeux prioritaires ;

(b) La notion de « prestataire de dernier recours » revêt une pertinence limitée sur le plan pratique dans les environnements à faibles ressources ;

(c) Il s'avère difficile de cibler les personnes les plus vulnérables lorsque les données disponibles sont restreintes ;

(d) Le niveau de priorité accordé à certains groupes vulnérables était insuffisant ;

(e) Les financements alloués à l'éducation dans les situations de crise humanitaire sont demeurés insuffisants et ne représentaient pas plus de 10 % des financements reçus par l'UNICEF au titre de l'action humanitaire, et les dépenses n'étaient pas réparties équitablement ;

(f) Le renforcement des compétences du personnel de l'UNICEF chargé

des questions d'éducation dans les situations d'urgence ne s'est pas vu accorder une importance suffisante ;

(g) L'UNICEF doit intensifier ses efforts visant à approfondir sa compréhension interne des enjeux, à renforcer ses capacités techniques et à établir des partenariats, afin de mettre l'accent sur un enseignement et un apprentissage de qualité plutôt que sur les aspects matériels dans les situations de crise prolongée.

5. Les conclusions initiales de l'évaluation ayant été rendues publiques en août 2019, il a été possible de tenir compte de certaines d'entre elles dans le cadre du déploiement de la Stratégie de l'UNICEF en matière d'éducation pour 2019-2030 et de la révision des Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire, avant la présentation, en 2020, du rapport d'évaluation final et des recommandations qui y sont associées.

6. L'UNICEF souscrit à ces recommandations et reconnaît la nécessité de prendre les mesures suivantes :

(a) Donner aux Représentants, Représentants adjoints et responsables des questions d'éducation et des situations d'urgence les moyens de respecter l'engagement de l'organisation à faire de l'éducation une composante essentielle des interventions humanitaires, destinée à être intégrée dans une programmation associant action humanitaire, développement et consolidation de la paix ;

(b) Promouvoir des possibilités d'apprentissage équitables dans le cadre des interventions humanitaires ayant trait à l'éducation, en accordant une attention particulière à l'égalité des genres et à l'inclusion du handicap ;

(c) Mettre en œuvre et partager des solutions d'apprentissage innovantes à grande échelle ;

(d) Renforcer les capacités du personnel et des partenaires chargés des questions d'éducation dans les situations d'urgence aux fins de l'identification et du ciblage des enfants touchés, mais également du suivi des interventions et de leurs résultats ainsi que de l'établissement de rapports connexes ;

(e) Intensifier les efforts d'adaptation aux besoins locaux et accroître la redevabilité envers les populations touchées.

II. Principales recommandations de l'évaluation et réponse de l'administration de l'UNICEF

<i>Action</i>	<i>Section(s) responsable(s)</i>	<i>Date d'achèvement prévue</i>	<i>Mesures prises et stade de la mise en œuvre : Pas encore commencé En cours Achevé Annulé</i>	<i>Documents justificatifs</i>
<p>Recommandation 1 de l'évaluation : L'UNICEF doit doter ses responsables (Représentants, Représentants adjoints et responsables des questions d'éducation et des situations d'urgence) des capacités et des outils de leadership appropriés pour leur permettre de travailler en respectant l'engagement de l'organisation à faire de l'éducation une composante essentielle des interventions humanitaires, en lien avec le développement et la consolidation de la paix.</p> <p>Réponse de l'administration : d'accord</p> <p>Les responsabilités qui incombent aux Représentants, Représentants adjoints et responsables des questions d'éducation de l'UNICEF sont clairement définies, et différents instruments ainsi qu'un appui technique sont déjà à leur disposition. Il convient de fournir aux équipes de pays des outils supplémentaires adaptés afin de les aider à faire reconnaître l'éducation comme une composante centrale de l'action humanitaire et de soutenir les interventions ayant trait à l'éducation dans le cadre de programmes associant action humanitaire, développement et consolidation de la paix. L'UNICEF continuera d'œuvrer en faveur de cet objectif à travers ses efforts de plaidoyer et sa mobilisation au niveau mondial.</p>				
<p>Action 1.1</p> <p>Plaider en faveur d'une déclaration conjointe du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires et de la Directrice générale de l'UNICEF à l'intention des Coordonnateurs résidents/Coordonnateurs des opérations humanitaires, visant à réaffirmer la reconnaissance de l'éducation en tant que composante essentielle des interventions humanitaires dans le cadre de programmes associant action humanitaire, développement et consolidation de la paix.</p>	Siège	31 décembre 2020	Pas encore commencé	

<i>Action</i>	<i>Section(s) responsable(s)</i>	<i>Date d'achèvement prévue</i>	<i>Mesures prises et stade de la mise en œuvre :</i> <i>Pas encore commencé</i> <i>En cours</i> <i>Achevé</i> <i>Annulé</i>	<i>Documents justificatifs</i>
<p>Action 1.2</p> <p>Publier un document d'information sur l'éducation dans les situations d'urgence destiné aux équipes de pays et présentant l'approche de l'UNICEF concernant les interventions axées sur l'éducation dans le contexte de programmes associant action humanitaire, développement et consolidation de la paix.</p>	Siège, Division des programmes, Section de l'éducation	31 décembre 2020	Pas encore commencé	
<p>Action 1.3</p> <p>Mettre au point un outil spécifique destiné aux équipes de pays qui tiennent compte des orientations relatives au statut d'organisme chef de file de « cluster » (groupe thématique) conféré à l'UNICEF, en conformité avec la révision des Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire.</p>	Siège, Division des programmes, Section de l'éducation	31 décembre 2020	Pas encore commencé	
<p>Action 1.4</p> <p>Veiller à ce que 75 % des responsables des questions d'éducation de l'UNICEF officiant dans des pays où les clusters sont activés suivent la formation en ligne du cluster Éducation mondiale.</p>	Bureaux régionaux	31 décembre 2021	Pas encore commencé	
<p>Recommandation 2 de l'évaluation : Compte tenu des priorités énoncées au titre de sa stratégie en matière d'éducation, l'UNICEF doit favoriser des possibilités d'apprentissage équitables dans le cadre des interventions humanitaires relatives à l'éducation, en accordant une attention particulière à l'égalité des genres et à l'inclusion du handicap.</p> <p>Réponse de l'administration : d'accord</p>				

<i>Action</i>	<i>Section(s) responsable(s)</i>	<i>Date d'achèvement prévue</i>	<i>Mesures prises et stade de la mise en œuvre : Pas encore commencé En cours Achevé Annulé</i>	<i>Documents justificatifs</i>
L'UNICEF recense et cible les enfants les plus vulnérables dans les situations de crise humanitaire. Lorsque ses ressources le permettent, l'organisation leur vient en aide en déployant des solutions d'éducation appropriées dans de nombreux contextes. L'organisation reconnaît que la qualité des interventions est irrégulière, notamment en ce qui concerne les aspects touchant à l'égalité des genres et à la prise en compte du handicap. L'UNICEF accepte de continuer de renforcer son action dans ces domaines et considère qu'il s'agit d'un engagement universel non négociable.				
<p>Action 2.1</p> <p>Dans le cadre de la lutte contre la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), diffuser le document « Inclusive school reopening: supporting the most marginalized children to go to school » (Réouverture inclusive des établissements scolaires : aider les enfants les plus marginalisés à aller à l'école) auprès des équipes de pays¹.</p>	Siège, Division des programmes, Section de l'éducation	31 mai 2020	Achevé Le document « Inclusive school reopening: supporting the most marginalized children to go to school » a été élaboré et diffusé ; des webinaires mondiaux ont été organisés avec le personnel chargé des questions d'éducation.	Document intitulé « Inclusive school reopening: supporting the most marginalized children to go to school »
<p>Action 2.2</p> <p>Élaborer une boîte à outils pour l'éducation dans les situations d'urgence destinée aux filles.</p>	Siège, Division des programmes, Section de l'éducation	31 décembre 2020	En cours Le cahier des charges a été établi.	
<p>Action 2.3</p> <p>Déployer le Passeport pour l'apprentissage</p>	Siège, Division des programmes, Section de l'éducation	31 décembre 2020	En cours La mise en œuvre	Supports pour le descriptif de programme, dossier

¹ Disponible à l'adresse suivante : https://en.unesco.org/sites/default/files/inclusive_school_reopening_-_supporting_marginalised_children_during_school_re_.pdf (en anglais).

<i>Action</i>	<i>Section(s) responsable(s)</i>	<i>Date d'achèvement prévue</i>	<i>Mesures prises et stade de la mise en œuvre :</i> <i>Pas encore commencé</i> <i>En cours</i> <i>Achevé</i> <i>Annulé</i>	<i>Documents justificatifs</i>
(Learning Passport), solution innovante visant à favoriser l'apprentissage, dans un minimum de sept pays, dans le cadre de la riposte à la pandémie de COVID-19 dans le secteur de l'éducation.			du Passeport pour l'apprentissage a atteint différents stades d'avancement au sein de six pays dans le cadre de la riposte à la pandémie de COVID-19 dans le secteur de l'éducation.	d'investissement, ressources numériques
Action 2.4 Créer, à l'échelle mondiale, un kit de ressources et un guide à l'usage de professionnels pour une éducation favorisant l'inclusion des personnes présentant un handicap, y compris dans les contextes humanitaires.	Siège, Division des programmes, Section de l'éducation	31 décembre 2020	Pas encore commencé	
Action 2.5 Partager des exemples de bonnes pratiques et des outils pour l'évaluation des besoins, l'analyse, le suivi et l'établissement de rapports (y compris pour le suivi en temps réel) par l'intermédiaire de deux webinaires.	Siège, Division des programmes, Section de l'éducation	31 mars 2021	Pas encore commencé	
Action 2.6 Aider les gouvernements à présenter des demandes de financement pour la mise en œuvre de programmes d'éducation dans le cadre du Partenariat mondial pour	Siège, Division des programmes, Section de l'éducation	31 décembre 2021	En cours La version finale du <i>Guide méthodologique pour l'analyse</i>	

<i>Action</i>	<i>Section(s) responsable(s)</i>	<i>Date d'achèvement prévue</i>	<i>Mesures prises et stade de la mise en œuvre : Pas encore commencé En cours Achevé Annulé</i>	<i>Documents justificatifs</i>
l'éducation d'ici à la fin de la période couverte par le Plan stratégique de l'UNICEF pour 2018-2021, afin que l'analyse des conflits et l'analyse des risques soient prises en compte dans les plans sectoriels pour l'éducation.			<i>sectorielle de l'éducation</i> , vol. 3, qui porte sur les conflits et les risques, est achevée.	
<p>Action 2.7</p> <p>Aider les bureaux de pays dans les contextes humanitaires à réaliser des examens concernant l'éducation inclusive, en s'appuyant sur des rapports d'enquêtes par grappes à indicateurs multiples et d'autres données pertinentes à des moments clés de la programmation d'ici à la fin de la période couverte par le Plan stratégique de l'UNICEF pour 2018-2021.</p>	Bureaux régionaux	31 décembre 2021	Pas encore commencé	
Voir aussi l'action 1.4 et les actions connexes présentées au titre de la recommandation 3.				
<p>Recommandation 3 de l'évaluation : L'UNICEF doit amener ses principaux partenaires du secteur de l'éducation à imaginer, déployer et partager des solutions d'apprentissage innovantes, efficaces et adaptées aux besoins des enfants confrontés à des situations d'extrême urgence et à des crises prolongées, notamment des crises relatives à la santé publique.</p> <p>Réponse de l'administration : d'accord</p> <p>Le mandat de l'UNICEF ne lui permet pas de diriger les autres partenaires. Néanmoins, les conclusions de l'évaluation montrent que l'organisation est reconnue au sein de la communauté éducative pour son rôle moteur dans le secteur de l'éducation dans les situations d'urgence. L'UNICEF entend mettre à profit cette position pour exercer une influence et contribuer de manière déterminante à la mise en place de solutions d'apprentissage porteuses de résultats positifs et significatifs pour les enfants touchés par des situations d'extrême urgence et des crises prolongées. L'UNICEF collabore actuellement avec ses principaux partenaires pour élaborer des solutions d'apprentissage innovantes à déployer dans les situations de crise humanitaire. L'organisation s'appuiera sur ces travaux en cours axés sur l'innovation dans le secteur éducatif pour mettre en œuvre des solutions d'apprentissage à grande échelle et partager les plus efficaces d'entre elles.</p>				

<i>Action</i>	<i>Section(s) responsable(s)</i>	<i>Date d'achèvement prévue</i>	<i>Mesures prises et stade de la mise en œuvre : Pas encore commencé En cours Achevé Annulé</i>	<i>Documents justificatifs</i>
<p>Action 3.1 Créer une équipe technique mondiale pour l'éducation dans les situations d'urgence en vue d'améliorer le partage de connaissances et l'établissement d'orientations techniques aux niveaux du siège, des bureaux régionaux et des bureaux de pays, tout en tenant compte des principes de programmation et des approches adoptées au titre de la Stratégie de l'UNICEF en matière d'éducation pour 2019-2030.</p>	Siège, Division des programmes, Section de l'éducation	31 janvier 2020	Achevé L'équipe technique a été mise sur pied et est actuellement mobilisée dans le cadre de discussions d'ordre technique, d'activités de partage de connaissances et de travaux visant à élaborer des outils techniques.	Cahier des charges pour la création d'une équipe technique spécialiste de l'éducation dans les situations d'urgence
<p>Action 3.2 Organiser 10 webinaires avec des partenaires de réseaux externes portant sur la riposte à la crise de la COVID-19.</p>	Siège, Division des programmes, Section de l'éducation	31 août 2020	En cours En ce qui concerne la riposte à la pandémie de COVID-19, plusieurs webinaires organisés à l'échelle internationale ont permis le partage d'orientations, de données probantes et d'outils, avec la participation du Réseau inter-	Historique des webinaires

<i>Action</i>	<i>Section(s) responsable(s)</i>	<i>Date d'achèvement prévue</i>	<i>Mesures prises et stade de la mise en œuvre : Pas encore commencé En cours Achevé Annulé</i>	<i>Documents justificatifs</i>
			agences pour l'éducation en situations d'urgence, l'Organisation mondiale de la Santé, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, et la Banque mondiale, entre autres.	
<p>Action 3.3</p> <p>En collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), élaborer un schéma directeur pour une action conjointe et pour neuf plans d'action nationaux afin a) de renforcer les capacités des gouvernements à intégrer les réfugiés touchés par des crises prolongées dans les systèmes gouvernementaux, b) de rendre l'accès des enfants à l'enseignement préprimaire et secondaire plus équitable, et c) de renforcer les capacités des gouvernements à améliorer l'apprentissage.</p>	Siège, Division des programmes, Section de l'éducation	31 décembre 2020	<p>En cours</p> <p>La version finale du schéma directeur pour une action conjointe, élaborée par le HCR et l'UNICEF, est achevée. Des plans d'action nationaux sont en cours d'élaboration dans neuf pays.</p>	
<p>Action 3.4</p> <p>Entreprendre 16 études de cas sur les interventions ayant trait à l'éducation dans</p>	Siège, Division des programmes, Section de l'éducation	30 juin 2021	<p>En cours</p> <p>La première étude de cas sur</p>	Études de cas menées à terme

<i>Action</i>	<i>Section(s) responsable(s)</i>	<i>Date d'achèvement prévue</i>	<i>Mesures prises et stade de la mise en œuvre : Pas encore commencé En cours Achevé Annulé</i>	<i>Documents justificatifs</i>
les situations d'urgence, puis compiler et partager systématiquement les enseignements tirés.			l'enseignement à un niveau adapté a été finalisée, de même que 10 études de cas mettant en avant la riposte à la crise de la COVID-19 organisée dans le secteur de l'éducation, notamment en ce qui concerne la continuité de l'apprentissage et la réouverture des écoles.	
<p>Action 3.5</p> <p>Organiser, sur Yammer et d'autres plateformes internes, cinq événements spécifiquement consacrés au partage de connaissances sur le thème de l'éducation dans les situations d'urgence, et ciblant le personnel chargé des questions d'éducation à tous les niveaux.</p>	Siège, Division des programmes, Section de l'éducation	31 décembre 2021	<p>En cours</p> <p>Le premier événement spécifiquement axé sur le partage de connaissances a été organisé sur Yammer et s'est tenu en février 2020 sur une période d'une semaine couvrant tous les fuseaux horaires. Parmi les sujets abordés figuraient la mise</p>	Document de synthèse sur le premier événement consacré au partage de connaissances

<i>Action</i>	<i>Section(s) responsable(s)</i>	<i>Date d'achèvement prévue</i>	<i>Mesures prises et stade de la mise en œuvre : Pas encore commencé En cours Achevé Annulé</i>	<i>Documents justificatifs</i>
			<p>en place de solutions d'apprentissage innovantes et différentes dans les contextes humanitaires, la sécurité à l'école dans les situations de catastrophes naturelles et de conflits, ainsi que la planification et l'action en faveur de l'éducation dans le contexte de la lutte contre la pandémie.</p> <p>Le deuxième événement consacré au partage de connaissances a été organisé en mai sur Yammer. Il s'est tenu sur une journée couvrant l'ensemble des fuseaux horaires et a porté sur la réouverture des écoles dans le cadre de la riposte à la</p>	

<i>Action</i>	<i>Section(s) responsable(s)</i>	<i>Date d'achèvement prévue</i>	<i>Mesures prises et stade de la mise en œuvre : Pas encore commencé En cours Achevé Annulé</i>	<i>Documents justificatifs</i>
			crise de la COVID-19.	
<p>Action 3.6</p> <p>En collaboration avec le cluster Éducation mondial (Groupe thématique mondial de l'éducation en situation d'urgence), mettre au point une boîte à outils permettant d'aider les bureaux de pays à intervenir de manière efficace dans différents contextes d'éducation en situation d'urgence, qu'il s'agisse de crises aiguës ou prolongées, en établissant des liens avec les systèmes et les processus de développement nationaux.</p>	Siège, Division des programmes, Section de l'éducation	31 décembre 2021	En cours Le cahier des charges a été établi avec le groupe consultatif stratégique du Cluster Éducation mondial.	
Voir également les actions connexes présentées au titre de la recommandation 2				
<p>Recommandation 4 de l'évaluation : Pour mettre en œuvre les Principaux engagements pour les enfants relatifs à l'éducation, l'UNICEF doit renforcer les capacités de son personnel et de ses partenaires chargés des questions d'éducation en situation d'urgence aux fins de l'identification et du ciblage des enfants touchés, mais également du suivi des interventions et de leurs résultats ainsi que de l'établissement de rapports connexes. Ainsi, les programmes d'éducation dans l'action humanitaire pourront atteindre les enfants les plus marginalisés.</p> <p>Réponse de l'administration : d'accord</p>				
<p>Action 4.1</p> <p>La première cohorte suit la version pilote de la formation mondiale en ligne sur l'éducation dans les situations d'urgence.</p>	Siège, Division des programmes, Section de l'éducation	31 décembre 2020	En cours L'intégralité du contenu de la formation mondiale en ligne sur l'éducation dans les situations d'urgence a été créé dans quatre	Contrat relatif à l'élaboration de la formation

<i>Action</i>	<i>Section(s) responsable(s)</i>	<i>Date d'achèvement prévue</i>	<i>Mesures prises et stade de la mise en œuvre : Pas encore commencé En cours Achevé Annulé</i>	<i>Documents justificatifs</i>
			<p>des langues officielles des Nations Unies. Il est actuellement intégré à la formation en ligne spécifiquement destinée au personnel de l'UNICEF chargé des questions d'éducation et comprend des options de soutien par les pairs.</p> <p>Il s'articule autour de la formation guidée en ligne sur l'éducation dans les situations d'urgence mise au point par le Bureau régional de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe, qui a été mise à l'essai dans 10 pays en 2019.</p>	
<p>Action 4.2 Organiser deux webinaires sur la révision des Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire, destinés</p>	<p>Siège, Division des programmes, Section de l'éducation</p>	<p>31 décembre 2020</p>	<p>Pas encore commencé</p>	

<i>Action</i>	<i>Section(s) responsable(s)</i>	<i>Date d'achèvement prévue</i>	<i>Mesures prises et stade de la mise en œuvre : Pas encore commencé En cours Achevé Annulé</i>	<i>Documents justificatifs</i>
au personnel chargé des questions d'éducation.				
Action 4.3 Délivrer une formation sur la programmation sensible aux risques, sous forme de webinaires.	Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale	30 juin 2021	En cours Les plans relatifs aux webinaires de formation au sein du Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale sont prêts.	Documents d'orientation pour une programmation sensible aux risques et axée sur la résilience
Voir également les actions connexes présentées au titre des recommandations 1, 2 et 3				
<p>Recommandation 5 de l'évaluation : L'UNICEF doit coopérer davantage avec le secteur de l'éducation (gouvernements, secteur privé et société civile) en veillant à ce que la conception et la mise en œuvre des interventions d'éducation en situation d'urgence s'appuient sur les moyens disponibles au niveau national, de façon à renforcer les efforts d'adaptation aux besoins locaux et à améliorer la red évabilité envers les populations touchées.</p> <p>Réponse de l'administration : d'accord</p> <p>Comme cela a été souligné dans les conclusions de l'évaluation, l'UNICEF a fortement contribué à l'établissement et au renforcement des politiques et des capacités des gouvernements et, dans certains cas, des organisations non gouvernementales partenaires qui assurent une large part des services d'éducation. Cette recommandation vise notamment à consolider les liens entre les programmes humanitaires et les programmes de développement dans le secteur de l'éducation grâce à une participation des pays à une programmation sensible aux risques. Il s'agit également de favoriser la durabilité grâce au renforcement des capacités nationales. Ladite recommandation est applicable à chaque programme de pays dans tous les secteurs, et un grand nombre de mesures portant sur cette question transversale ont déjà été prises dans le cadre de plans de l'UNICEF approuvés. Deux actions spécifiques sont présentées et s'inscrivent dans le cadre d'initiatives plus larges en cours.</p>				
Action 5.1	Siège, Division des programmes, Section	31 décembre 2020	En cours Le contenu de la	

<i>Action</i>	<i>Section(s) responsable(s)</i>	<i>Date d'achèvement prévue</i>	<i>Mesures prises et stade de la mise en œuvre : Pas encore commencé En cours Achevé Annulé</i>	<i>Documents justificatifs</i>
Intégrer la formation sur l'adaptation aux besoins locaux et la redevabilité envers les populations touchées à la formation mondiale en ligne sur l'éducation dans les situations d'urgence, en s'appuyant sur les travaux de la Division des opérations d'urgence et de la Division des programmes de l'UNICEF.	de l'éducation		formation a été créé et les modules d'apprentissage correspondants sont en cours d'élaboration.	
Action 5.2 Mettre en place un plan générique pour le déploiement du Passeport pour l'apprentissage. Celui-ci doit prévoir le renforcement des capacités en matière d'expertise au niveau local ainsi que la création de systèmes de retour d'information pour les enfants et les administrateurs.	Siège, Division des programmes, Section de l'éducation	31 octobre 2020	Pas encore commencé	
Voir l'action 2.6.				

III. Projet de décision

Le Conseil d'administration

Prend note de l'évaluation de la contribution de l'UNICEF à l'éducation dans les situations de crise humanitaire, de son résumé ([E/ICEF/2020/19](#)) et de la réponse de l'administration ([E/ICEF/2020/20](#)).
